



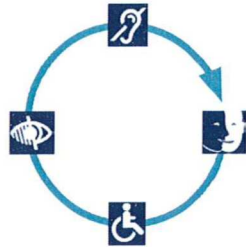
***REGISTRE PUBLIC
D'ACCESSIBILITE DES E.R.P.***



Arènes



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue AUX ARENES

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

oui non

→ Le personnel connaît le matériel

oui non



Contact : **Directeur des Services Techniques – M. PETRIER : 04 66 20 67 37**



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET :

Adresse : **Mairie, Parc Municipal – 30230 BOUILLARGUES**



**Certaines prestations
ne sont pas
accessibles**



1. **Néant**



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



2.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non

1. Présentation de l'établissement :

Nom de l'établissement : **Arènes**

Type de l'établissement : **PA**

Catégorie de l'établissement : **2^{ème}**

Etablissement de plein air, avec des gradins, une buvette, un vestiaire, une infirmerie, des locaux techniques et de stockage.

2. Prestations proposées par l'établissement :

Les arènes peuvent accueillir jusqu'à 1358 personnes.

3 configurations ont été homologuées :

Configuration	Public	Handicapés	Personnel
Courses camarguaises	808	16	15
Spectacles avec scène, public en piste debout	1308	20	30
Spectacles avec scène, public en piste assis	802	20	15

2.A) Descriptif du bâtiment :

- Piste
- Gradins
- Buvette
- Vestiaires
- Infirmerie
- Sanitaires
- Locaux de stockage
- Locaux techniques

3. Information sur l'accessibilité des prestations :

3.A) Généralités

En configuration courses camarguaises, 13 places PMR sont accessible au niveau de la tribune Sud et 3 sur la tribune Ouest.

Il existe une place de stationnement pour les PMR au niveau du parking de la rue des Pins, donnant accès directement à la Tribune Sud.

3.D) Les équipements d'accessibilité à mettre en œuvre dans le bâtiment :

Description de l'équipement	Délai / date de mise en œuvre
Une boucle à induction magnétique sera mise en place à l'accueil + formation du personnel.	2019
Sensibilisation du personnel à l'accueil du public en situation de handicap	2019

4. Sensibilisation du personnel :

Les Associations utilisant les Arènes pour l'organisation des courses camarguaises ou des spectacles seront sensibilisée à l'accueil des personnes présentant divers handicaps. Ainsi, ils pourront conseiller, intervenir et renseigner au mieux la personne suivant son handicap.

La plaquette d'aide aux personnes handicapées est disponible au guichet (annexe du présent registre d'accessibilité), à la Mairie, ou en ligne sur le site de la ville de Bouillargues.

5. Attestation de formation :

Pour les E.R.P. de 1ère à 4ème catégorie, le registre d'accessibilité doit contenir une attestation signée et mise à jour annuellement par l'employeur décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs Justificatifs.

Dates	Type de formation	Nom des agents formés	Visa de l'autorité territoriale

6. Plan du bâtiment :

